

VERIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION **SUR LES LISTES ELECTORALES**

Sur internet, taper « **SERVICE PUBLIC ISE** » dans votre moteur de recherche et suivre les instructions.

Si vous n'êtes pas inscrit ou si les informations sont erronées, afin de voter pour les Elections Européennes du 26 mai 2019, faites votre démarche d'inscription **avant le 30 mars 2019** soit par internet (sur le site service public), soit en mairie.